MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 110 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.

78954848
RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

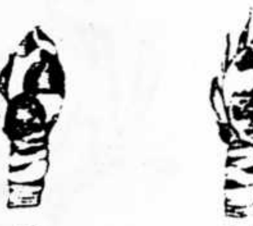
12 Mars 1986 N° de série continue 312 Bulletin n° 3

ARBRES FRUITIERS

PSYLLE DU POIRIER : intervenez rapidement si le traitement n'a pas été fait début mars

CLOQUE DU PECHER et MONILIOSE DE L'ABRICOTIER : effectuez les traitements préventifs

PSYLLES DU POIRIER



Gonflement apparent

Les premiers oeufs ont été observés dès les premiers jours du mois de mars. Si le traitement n'a pu être réalisé durant la première semaine de mars, une application à base de DNOC (1 l de produit commercial par hectolitre) est à effectuer dès la réception du Bulletin.

Les colorants nitrés peuvent être utilisés jusqu'au stade C du poirier.

Au-delà, il est conseillé d'intervenir avec une pyréthrinoïde de synthèse :

- cyperméthrine : 6 g de ma/hl (nombreuses spécialités commerciales)
- deltaméthrine : 1,75 g de ma/hl (DECIS)
- fenvalérate : 10 g de ma/hl (SUMICIDIN)

Ces produits ont une efficacité uniquement sur les adultes.

FRUITS A NOYAUX

PECHERS

Cloque - La lutte contre ce champignon est uniquement préventive, de ce fait la protection doit être maintenue jusqu'à l'étalement des feuilles.

Dans tous les cas, les traitements sont à renouveler lorsque les précipitations atteignent 20 mm. Pour le choix des produits à employer, se reporter au Bulletin précédent (Bulletin n° 2 du 04 Février 1986).

Pour les Savoies, le stade B (cf Bulletin précédent) n'est pas encore atteint ; le premier traitement doit intervenir aux premiers signes d'écartement des écailles des bourgeons à bois terminaux.

P. 542

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

ABRICOTIERS

Moniliose - On peut intervenir avec un produit cuprique jusqu'au stade B-C (rappel).

Ensuite, un deuxième traitement sera réalisé au tout début de la floraison. Suivant les conditions climatiques, un ou deux traitements supplémentaires pourront être effectués, afin de maintenir la protection jusqu'à la chute des pétales (stade G).

A partir du stade D on emploiera uniquement des fongicides de synthèse :

- bénomyl : 30 g de ma/hl (BENLATE)
- carbendazime : 30 g de ma/hl (nombreuses spécialités)
- iprodione : 75 g de ma/hl (ROVRAL)
- thirame : 200 g de ma/hl (nombreuses spécialités)
- triforine : 35 g de ma/hl (DENARIN, SAPROL)
- captafol + carbendazime : 80 + 20 g de ma/hl (CERETAL liquide)

STADES REPÈRES DE L'ABRICOTIER

d'après Baggiolini (Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne)


A

Bourgeon d'hiver


B

Bourgeon gonflé


C

On voit le calice


D

On voit la corolle


E

On voit les étamines




F

Fleur ouverte


G

Chute des pétales


H

Fruit noué


I

Jeune fruit

VIGNE

TRAITEMENTS D'HIVER

Excoriose, Esca - Les traitements à l'arsénite de soude doivent être réalisés 2 à 3 semaines avant le débourrement.

Cochenilles, acariose, érinose - Le traitement aux huiles jaunes doit être fait avant le stade B.

DESHERBAGE - Note technique d'information :

LUTTE CONTRE LES DICOTYLEDONES RESISTANTES AUX TRIAZINES

*** Généralités sur les produits ou programmes de traitements proposés en remplacement des triazines seules**

- Programmes à base de diuron :

Le diuron est efficace sur la plupart des dicotylédones résistantes mais sa persistance d'action relativement faible (aux doses conseillées) ne lui permet pas de couvrir toute la campagne. En conséquence, pour certaines adventices, le fractionnement de l'apport sera nécessaire pour les contrôler correctement.

. application unique : la réaliser en pré-débourrement, mais le plus tard possible (éventuellement après débourrement, mais attention aux projections sur la végétation).

. deux applications : apport fractionné : 1ère application en pré-débourrement
2ème application fin mai - début juin

Le diuron est rarement employé seul, mais est généralement associé à la simazine :

. spécialités prêtes à l'emploi : Végépron DS ou Peral vigne, si sol propre.
Clairsol 85, si sol enherbé.

. mélange à partir de produits simples : simazine (Gesatope, Batazina,...) + diuron (Gesafor, Karmex...) auquel sera ajouté un produit de post-levée (aminotriazole, paraquat, diquat, glufosinate ou glyphosate) si le sol est enherbé.

Les doses à appliquer sont :

. application unique : Végépron DS : 12 l/ha - Peral vigne : 6 l/ha
Clairsol 85 : 15 à 18 l/ha

. apport fractionné : Végépron DS : 7 l + 7 l
Clairsol 85 : 9 l + 9 l

Si vous employez un mélange, pour les doses à épandre, renseignez-vous auprès de votre fournisseur.

ATTENTION A LA PHYTOTOXICITE DU DIURON : il est important d'attirer votre attention sur la nécessité de ne pas dépasser 2000 g/ha (application unique) et d'éviter tous surdosages. Sur sol filtrant et/ou peu profond (sol sableux du Beaujolais, sol caillouteux et peu profond en haut du côteau) son utilisation présente des risques, la dose d'emploi devra être réduite. Dans ces situations l'application unique est peu recommandable, le recours au fractionnement est souhaitable quelle que soit l'adventice visée.

- Le Radian (napropamide + simazine)

La dose homologuée est de 10 l/ha.

Cet herbicide doit être appliqué tôt (courant mars) afin de profiter des pluies de début de printemps pour le positionner dans le sol. Une sècheresse prolongée après son application peut entraîner une baisse d'efficacité sensible.

Les performances de ces produits ou programmes de traitements ne sont pas équivalentes sur les différentes adventices. En conséquence, le choix sera raisonné en fonction de la ou des mauvaises herbes attendues sur la parcelle considérée.

*** Préconisations**

SENECON, ERIGERON, CHENOPODE, EPILOBE, LAITERON :

. Apport unique de diuron en pré-débourrement.

. Radian satisfaisant sur Séneçon et Epilobe, mais très insuffisant sur Erigéron et Chénopode.

Concernant l'apport unique de diuron, cette technique n'assurera pas un contrôle parfait du Séneçon, de l'Erigéron et du Chénopode jusqu'à la récolte, mais, dans la majorité des situations, le résultat obtenu avec cette application unique sera tout à fait acceptable dans les conditions de la pratique.

AMARANTHE, MORELLE :

. apport unique de diuron insuffisant, il faut nécessairement avoir recours au fractionnement qui permet d'obtenir une efficacité parfaite.

. Radian efficace sur Amaranthe, mais insuffisant sur Morelle.

RENOUEE :

Le diuron en apport unique comme en fractionnement, ainsi que le RADIAN sont insuffisants.

Le Préfix (chlortiamide) à 70 kg/ha et le Casoron G (dichlobénil) à 90 kg/ha sont les seuls herbicides à assurer un bon contrôle de la Renouée.

Il convient de préciser que ces deux produits sont aussi efficaces sur toutes les dicotylédones résistantes aux triazines (parfois insuffisants sur Erigeron).

LUTTE CONTRE LES GRAMINEES ESTIVALES (Panic, Sétaire, Digitaire)

Le Végépron DS à 12 l/ha ou Clairsol 85 à 15-18 l/ha en une seule application ou mieux en apport fractionné (solution à préférer dans les sols filtrants) assure un désherbage très correct. Le Radian à 10 l (porter la dose à 12 l sur Panic) donne de bons résultats. Le Caratope (oryzalin + simazine), 13 l/ha, appliqué en fin d'hiver présente la meilleure efficacité sur ces graminées estivales, mais son efficacité sur dicotylédones résistantes est limitée (sauf Amaranthe).

En traitement de rattrapage en post-levée, il est possible d'intervenir avec des anti-graminée spécifiques : Fervinal à 2 l/ha ou Fusilade X à 0,8 l/ha à 1 l/ha, l'adjonction d'huile est nécessaire. La meilleure efficacité sera obtenue en intervenant au stade 3 à 5 feuilles des graminées par un temps poussant. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'efficacité peut être considérablement réduite.